

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2017)
Heft: 90

Artikel: Vacances : Europe, nous voici!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

loisirs&maison

VACANCES

Europe, nous voici !

L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Metin Arditi.

70

LA RECETTE

Mousse aux fraises.

71

VERNIS

Quelles couleurs choisir à partir de la cinquantaine ?

72

PORTUGAL

Découvrez le bacalhau, «plat signature» de ce pays !

86

Le soleil est là et, avec lui, l'envie irrésistible de partir sur les routes. Nos conseils avant de prendre la route !

Dès le mois de mai, les routes sont de nouveau l'un des axes principaux qui mènent aux vacances ! A l'heure des départs, l'essentiel, on le sait, est de bien se préparer !

A ces fins, *généralités* publie une carte de l'Europe qui spécifie les obligations et les interdictions dans chaque pays de villégiature. «Globalement, nous conseillons de bien planifier les longs trajets, de prévoir des arrêts fréquents et de ne pas prendre le volant si on ne se sent pas bien, explique Yves Gerber, porte-parole du TCS. Nous recommandons de ne pas circuler sur

les artères à grand trafic ou durant les heures de pointe. Les seniors sont en outre plus touchés par une faible visibilité provoquée par des mauvaises conditions météo et il leur est recommandé d'éviter de rouler le soir ou de nuit.» Hélas, il arrive aussi d'avoir de mauvaises surprises, comme les vols à la tire. Là encore, la prudence s'impose. «Les voleurs sévissent parfois sur les axes les plus empruntés par les voyageurs en transit. Le conseil de base est de se montrer prudent lorsqu'une tierce personne nous sollicite et détourne notre atten-

tion.». Un exemple ? Un sac à main posé en évidence sur le siège passager est une proie facile pour un complice. «Généralement, nous recommandons de circuler avec les portières verrouillées et les fenêtres fermées. Les longs déplacements nocturnes sont également à proscrire.» Dernier conseil : ne mettez pas tous vos documents d'identité et vos économies dans le même panier. Une astuce consiste à faire des photocopies de ses documents officiels et de les conserver à part. En cas de vol, «il est bien entendu recommandé de déclarer le forfait à la police, ce qui permettra, ensuite, de l'annoncer à son assurance.» Allez, bonne route ! RÉD. >>>



Pour profiter pleinement de la route et du voyage, un minimum de préparation vous permettra d'éviter les désagréments en cas de contrôle des pandores locaux.

À TRAVERS L'EUROPE

Autres pays, autres lois. Un aperçu des règles de la circulation dans les divers pays européens.

GRANDE-BRETAGNE
Localités: 48 km/h (30 mph)
Hors localités: 96 km/h (60 mph)
Autoroutes: 112 km/h (70 mph)
Remorques: hors localités: 80 km/h (50 mph),
autoroutes: 96 km/h (60 mph)
Circulation à gauche!

L'utilisation du réseau autoroutier est généralement gratuite, à l'exception de certains tronçons.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Déflecteurs de faisceau lumineux

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,8‰, 0,5‰ en Ecosse
Police – Pompiers – Ambulance: 112 ou 999

BELGIQUE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 120 km/h
Camping-cars: autoroutes: 90 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est gratuite sur l'ensemble du territoire.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Gilet de sécurité

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

FRANCE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 130 km/h
Remorques: hors localités: 90 km/h, autoroutes: 130 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est soumise à des péages. Infos: www.autoroutes.fr

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Ampoules de rechange (recommandées)
- Triangle de panne
- Gilet de sécurité

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

PORTUGAL
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 120 km/h
Remorques: hors localités: 70 km/h, autoroutes: 100 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est soumise à des péages. Infos: www.portugal tolls.pt

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

ESPAGNE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 120 km/h
Remorques: hors localités: 70 km/h, autoroutes: 90 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est généralement soumise à des péages. Infos: www.autopistas.com

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Gilet de sécurité

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

Les informations touristiques concernant ces destinations sont compilées avec soin et régulièrement mises à jour sur le site du TCS. Ces informations sont destinées aux citoyens suisses ou résidant en Suisse, respectivement les véhicules immatriculés en Suisse. Pour d'autres voyageurs ou véhicules, les règles peuvent différer. www.tourismetscs.ch/regles



DANEMARK
Localités: 50 km/h
Hors localités: 80 km/h
Autoroutes: 110 ou 130 km/h
Remorques: hors localités: 70 km/h, autoroutes: 80 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est gratuite sur l'ensemble du territoire.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne

Les feux de croisement sont obligatoires 24 h sur 24

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 130 km/h
Remorques: hors localités: 80 km/h, autoroutes: 80 km/h

L'achat d'une vignette est obligatoire sur quasiment toutes les autoroutes du pays.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Trousse de premiers secours
- Gilet de sécurité

Les feux de croisement sont obligatoires 24 h sur 24

Taux d'alcoolémie: 0‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

AUTRICHE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 100 km/h
Autoroutes: 130 km/h, 110 km/h
Autoroutes A10, A12, A13 et A14: vitesse maximale 110 km/h de 22 h à 5 h.
Remorques: hors localités: 100 km/h, autoroutes: 100 km/h

L'achat d'une vignette autoroutière est obligatoire pour emprunter le réseau d'autoroute du pays.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Trousse de premiers secours (dans une boîte hermétique solide)
- Gilet de sécurité

Feux de jour conseillés
Taux d'alcoolémie: < 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

ALLEMAGNE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 100 km/h
Autoroutes: 130 km/h (conseillé),
Remorques: hors localités: 80 km/h, autoroutes: 80 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est gratuite sur l'ensemble du territoire.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Vignette antipollution dans certains centres-villes

Feux de jour conseillés

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

CROATIE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 130 km/h
Remorques: hors localités: 80 km/h, autoroutes: 90 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est soumise à des péages. Infos: www.hac.hr

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Trousse de premiers secours
- Ampoules de rechange (sauf si xénon, néon ou LED)
- Gilet de sécurité

Les feux de jour/croisement sont obligatoires 24 h sur 24 durant la période hivernale du 1.10. au 30.4

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police: 192 – Pompiers: 193, Ambulance: 194

ITALIE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 130 km/h (110 km/h par temps de pluie)
Remorques: hors localités: 70 km/h, autoroutes: 80 km/h

L'utilisation du réseau autoroutier est généralement soumise à des péages. Infos: www.autostrade.it

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Gilet de sécurité
- Ticket pour «zone a traffico limitato» dans de nombreuses villes italiennes

Feux de jour/croisement obligatoires hors des agglomérations

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112

SLOVÉNIE
Localités: 50 km/h
Hors localités: 90 km/h
Autoroutes: 130 km/h
Remorques: hors localités: 90 km/h, autoroutes: 100 km/h

L'achat d'une vignette est obligatoire sur l'ensemble du réseau autoroutier du pays.

Équipement obligatoire:

- Autocollant CH
- Triangle de panne
- Ampoules de rechange
- Trousse de premiers secours
- Gilet de sécurité

Les feux de croisement sont obligatoires 24 h sur 24

Taux d'alcoolémie: 0,5‰
Police – Pompiers – Ambulance: 112